

MOBILISER LA JEUNESSE



Agence Micro Projets



La population mondiale n'a jamais compté autant de jeunes : aujourd'hui environ 3,4 milliards de personnes dans le monde ont moins de 25 ans. Dans les pays en développement ils représentent souvent plus de la moitié de la population, 70 % de la population africaine a ainsi moins de 30 ans. Toutefois, trop de jeunes ne peuvent participer pleinement à la vie de la société alors qu'ils sont au cœur des problématiques mondiales actuelles. Les petites associations de solidarité internationale peuvent, à leur échelle, contribuer à rechercher des solutions pour la jeunesse (15-29 ans) et pour lui donner la place qui lui revient dans la société.

L'Agence des Micro Projets et l'association Solidarité Laïque se sont réunies pour discuter des enjeux et des conditions de la mobilisation des jeunes dans le cadre des microprojets de solidarité internationale.

LES ENJEUX

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) ne pourront être atteints à l'horizon 2030 sans une participation active de la jeunesse. Partout, elle a un rôle important à jouer dans les évolutions sociétales mais garde encore une place marginale dans la société. Pourtant, les soulèvements (notamment les révoltes arabes) montrent leur désir d'implication. Les nouveaux métiers, l'économie sociale et solidaire ou les nouvelles technologies sont des domaines sur lesquels la jeunesse a des atouts à faire valoir. Il est donc indispensable d'investir maintenant dans les citoyens de demain pour faire face aux grands enjeux mondiaux, tels que :

- > La croissance démographique mondiale,
- > La montée en puissance des nouvelles technologies,
- > Les nouvelles formes de mobilisation,
- > La lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement et de la biodiversité,
- > Les flux migratoires intra et inter continentaux,
- > Des sociétés de plus en plus interculturelles et multilingues.

LES DIFFICULTÉS PRINCIPALES RENCONTRÉES PAR LES JEUNES

- > Un accès difficile à l'éducation et le décrochage scolaire,
- > L'accès limité à un emploi stable et la généralisation des métiers informels,
- > De nombreux freins à l'entrepreneuriat et à l'innovation,
- > La place marginale des jeunes dans la société et l'exclusion de fait de la citoyenneté,
- > La sous-estimation des compétences des jeunes,
- > Les attentes des jeunes pas toujours pris en compte dans les projets,
- > La faible représentation des jeunes dans les associations de solidarité internationale,
- > Des systèmes décisionnaires peu ouverts au renouvellement.

DES RECOMMANDATIONS D'ACTIONS DANS LE CADRE DES MICROPROJETS

1 - FAVORISER L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

L'éducation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sont des défis pour le monde de demain. Les microprojets liés à l'éducation ou la formation, souvent privilégiés par les petites associations françaises de solidarité internationale, se situent principalement dans le champ de l'éducation formelle (voir la fiche de bonnes pratiques #11 de l'AMP « Formation et insertion professionnelle »). Il est également pertinent d'encourager les initiatives se situant dans un cadre dit « non-formel » afin de favoriser l'éducation et la vie citoyenne de la jeunesse, notamment déscolarisée, en dehors du système classique. L'objectif est d'apprendre en faisant de l'éducation tout au long de la vie.

Les nouvelles technologies et les nouveaux métiers sont porteurs, notamment pour les jeunes. Il faut néanmoins leur donner la chance d'entreprendre et d'innover. Cela peut passer notamment par des projets facilitant le financement d'actions pilotes portées par la jeunesse ou accompagner ces jeunes à la formalisation de leurs idées et leur mise en œuvre.

FICHE RÉALISÉE PAR

L'Agence des Micro Projets
Marine Lalique
Cécile Vilnet

en partenariat avec
Solidarité Laïque
Roland Biache
Vincent Dalonneau

2 - SENSIBILISER, APPUYER, ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES DE LA JEUNESSE

A travers le monde, de jeunes hommes et jeunes femmes demandent à prendre une part active aux décisions économiques, sociales et politiques mais leur implication dans la société civile et dans la vie publique est encore faible. Les petites associations de solidarité internationale, par leurs actions de terrain, peuvent être des partenaires privilégiés pour impulser une évolution.

Permettre une plus grande implication de la jeunesse dans la société signifie donner plus d'autonomie, de légitimité, d'influence, de capacité d'actions concrètes et de pouvoir de décision. Pour cela, des espaces de paroles doivent être créés pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées et proposer des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. Des possibilités d'engagement dans l'action doivent leur être offertes. Des actions d'accompagnement, de sensibilisation et de formation peuvent être menées avec et pour les jeunes visant à renforcer leur capacité d'initiative. Dans ce cadre, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale donne des clés pour être citoyen responsable.

Le changement peut s'obtenir également par la promotion et le renforcement des organisations de jeunes. Cependant, il faut veiller à ne pas seulement encourager les organisations « de jeunes » mais bien favoriser l'implication des jeunes dans tous les types de projets.

3 - LA PRISE EN COMPTE ET L'IMPLICATION DE LA JEUNESSE TOUT AU LONG DU CYCLE DE PROJET

Qu'ils soient ou non les bénéficiaires principaux des microprojets, la participation des jeunes à ces initiatives est indispensable et peut se faire à différents niveaux : diagnostic, montage du projet, financement, suivi, évaluation. Il ne faut pas hésiter à utiliser des formes innovantes de mobilisation : appels à initiatives partagés via les réseaux sociaux ou dans les établissements scolaires, jeunes bénévoles mobilisés sur des missions ponctuelles et/ou à distance, étudiants pour réaliser l'évaluation finale d'un projet sur le terrain, contrat de service civique, etc.

Les besoins spécifiques des jeunes doivent pouvoir être décrits dans le diagnostic initial du projet. Pour cela, il est important d'impliquer des jeunes sur le terrain en les questionnant sur leur compréhension du contexte, leurs besoins, leurs attentes, leurs expertises et leur capacité d'engagement dans le projet.

Les associations de jeunes peuvent représenter des partenaires dynamiques et pertinents. Pensez-y lors de vos missions exploratoires et questionnez vos partenaires locaux sur l'implication des jeunes au sein de leur organisation, sur les structures existantes, les initiatives portées par les jeunes...

Prévoyez dans vos activités de suivi et d'évaluation du microprojet des indicateurs spécifiques sur les jeunes, qui tiennent compte de leur implication dans le cycle de projet, dans les formations, dans la représentativité au sein des organismes de décision.

4 - DONNER LA PAROLE AUX JEUNES DANS LES SYSTÈMES DÉCISIONNAIRES

Les systèmes décisionnaires sont en général réservés à une « élite » souvent composée d'une population plus âgée. La participation effective des jeunes dans les comités de gestion des structures est pourtant indispensable. A travers leurs regards, leurs préoccupations et leurs forces, les jeunes contribuent au dialogue et à la prise de décisions. Ce type d'approche permet également de renforcer la participation de jeunes citoyens à la vie démocratique locale et éventuellement de renforcer la pérennité d'une action. Il est important de permettre aux jeunes de faire le lien entre l'engagement par la mise en œuvre d'actions utiles à la société et le plaidoyer.

5 - FAVORISER LA RÉCIPROCITÉ ET LES ÉCHANGES

Les jeunes ont besoin de décroisement, d'échanges, de découvertes. Les chantiers de jeunes, l'engagement citoyen, le volontariat et le bénévolat sont autant de pistes à explorer et à renforcer, notamment dans le cadre des microprojets. Les jeunes de chaque pays ont un savoir-faire, des expertises, des expériences qui doivent être mis en commun pour favoriser la compréhension de l'autre. Ces actions doivent toujours être entreprises dans un esprit de réciprocité entre jeunesse du Nord et du Sud.

QUESTIONNER L'IMPLICATION DES JEUNES DANS SON MICROPROJET

- > Quelle est la part du nombre de jeunes bénéficiaires du microprojet ?
- > La spécificité entre jeunes hommes et jeunes femmes est-elle prise en compte ?
- > Les activités du projet tiennent-elles compte des spécificités des « jeunes » ?
- > Le projet permet-il le développement de compétences de la jeunesse ?
- > Le projet comprend-il un espace d'initiatives et d'innovation pour les jeunes ?
- > Le projet vise-il à encourager une dynamique de responsabilisation et d'autonomisation des jeunes ?
- > Les jeunes sont-ils intégrés à la gouvernance du projet et/ou de l'association ?
- > Le projet comprend-il un partenariat pérenne avec une association de jeunes au Nord et ou au Sud ?
- > Le projet part-il d'une initiative issue des jeunes ? Le cas échéant, des jeunes sont-ils actifs dans le cycle de projet ?
- > Le projet comprend-il des volontaires dans un principe de réciprocité ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Guide de demande de financement à l'AFD (fiche outil 4) : http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/L_AFD/Nos_partenaires/ong/pdf/guide-demande-de-financement-afd.pdf

Fiche de bonnes pratiques de l'AMP sur la formation professionnelle : <http://mediatheque.agencemicroprojets.org/bonnes-pratiques-formation-insertion-professionnelle/>

Document d'orientation du MAE sur la jeunesse : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_Jeunesse_FR_Web_cle869574.pdf

Données démographiques : <http://www.unfpa.org/fr>

Acteurs de l'ECSI : Étudiants et Développement, Ingénieurs Sans Frontières, Starting Block, les Réseaux régionaux Multi Acteurs, etc.

Éducation Populaire : CEMEA, Scouts et Guides de France, Solidarité Laïque, etc.

© La Guilde

Réalisation : Déc. 2016

Conception graphique : Le Cercle

Iconographie : © Passerelles Numériques

Centre ressource national des petites et moyennes associations françaises de solidarité internationale, l'Agence des Micro Projets est un programme de La Guilde (association reconnue d'Utilité Publique) soutenu par l'Agence Française de Développement. contact@agencemicroprojets.org - 01 45 49 03 65

